

Compte rendu de la deuxième réunion du Projet TEMPUS « FORMDER »
Du 19 au 22 juillet 2005
IAM de Montpellier

Mme Tahani ABDELHAKIM
Mlle Anne COBACHO
Institut Agronomique Méditerranéen de
Montpellier

Projet TEMPUS CD_JEP-31059-2003

Action : Formation Multipôle et Pluridisciplinaire en Développement Rural (FORMDER)

Membres du Consortium :

- Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier (IAMM), France
- Faculté d'Agriculture /Université du Caire, Egypte
- Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II, Rabat, Maroc
- Département d'Aménagement, d'Urbanisme et de Développement Régional, Université de Thessalie, Volos, Grèce.

Expert : M. Laurent Van De Poele (Université de Louvain, Belgique).

Participants :

- Mme Tahani ABDELHAKIM (IAM/ Montpellier)
- M. Pierre CAMPAGNE (IAM/ Montpellier)
- Melle. Anne COBACHO (IAM/ Montpellier)
- M. Omar BESSAOUD (IAM/ Montpellier)
- M.ARRAGON (CRSP IAM/Montpellier)
- M.BIDART (CRSP IAM/Montpellier)
- M. Mohamed NAWAR (Faculté d'Agriculture /Université du Caire, Egypte)
- Mme Azza ELBENDARY (Faculté d'Agriculture /Université du Caire, Egypte)
- M. Emad EL SHAFIE (Faculté d'Agriculture /Université du Caire, Egypte)
- M. Driss BENATYA (Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II, Rabat, Maroc)
- M. Larbi ZAGDOUNI (Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II, Rabat, Maroc)
- M. Dimitris GOUSSIOS (Département d'Aménagement, d'Urbanisme et de Développement Régional, Université de Thessalie, Volos, Grèce)
- M. Elias BERIATOS (Département d'Aménagement, d'Urbanisme et de Développement Régional, Université de Thessalie, Volos, Grèce)
- M. Laurent Van De Poele (Université de Louvain, Belgique).
- M. John Bryden (UHI Millenium Institute Inverness)
- M. Jean Bassède (GAL Leader+Hérault)
- Mme Christine Bergé (Conseil Général de l'Hérault)

Programme du séminaire :

- Rappel des règles de financement
- Etat d'avancement des travaux d'actualisation des cours dans le cadre de l'activité R2
- Compte rendu des tests techniques pour la mise en place des visioconférences et détermination du contenu du site web du projet.
- Présentation de l'évolution du développement rural dans les pays du consortium, identification des nouvelles priorités et propositions de nouveaux thèmes de cours
- Mise en place des outils pour le suivi/évaluation
- Programmation des prochaines activités et répartition des tâches

I – Rappel des règles de financement concernant l'acquisition de matériel

Tahani ABDELHAKIM précise la procédure à suivre pour l'acquisition du matériel informatique

- Nécessité d'établir au minimum 3 devis et les envoyer au coordonnateur (IAMM) accompagnés d'une lettre de l'institution bénéficiaire indiquant le nom du prestataire choisi
- Dès réception du matériel, envoyer au coordonnateur une lettre demande de paiement, précisant que le matériel fourni correspond bien au devis envoyé et joindre les coordonnées bancaires du fournisseur.
- Etablir la facture au nom du projet Tempus FORMDER en précisant le code du projet et ajouter « pour le compte de ...nom de l'institution partenaire ».
- Faire inscrire le matériel acquis dans l'inventaire de l'institution.

M. NAWAR souhaite modifier le contenu du matériel initial de l'appel d'offre : il souhaite faire l'acquisition d'un ordinateur portable qui sera utilisé par les étudiants lors des sorties terrain et pour la dissémination lors des réunions extérieures pour faire connaître le projet.

Il informe également les partenaires que le bureau national Tempus en Egypte autorise l'achat de matériel de climatisation pour les laboratoires informatiques. Il souhaite savoir s'il est possible d'acquérir ce matériel sur la bourse Tempus.

Après consultation de l'assistance technique de la commission, il a été convenu :

- L'acquisition d'un ordinateur portable est possible sans autorisation préalable de la commission sous réserve qu'il soit bien inscrit dans l'inventaire de l'université et que le coût total ne dépasse pas le coût initial prévu.
- L'achat d'un climatiseur doit faire l'objet d'une demande préalable de la part du membre du consortium qui devra donner des informations détaillées sur les raisons de cet achat.
- Le responsable du projet FORMDER Egypte devra donc adresser une lettre précisant les raisons de sa demande à l'IAMM qui transmettra à la Commission européenne.

M.BENATYA demande des précisions sur la prise en charge de l'installation du matériel informatique à l'IAV Hassan II, il souligne que celle ci n'est pas comprise dans la prestation du fournisseur, celui ci assure seulement la maintenance.

Il convenu que l'installation a bien été prise en charge par l'IAV et qu'à ce titre une partie du budget équipement sera imputé à des frais d'installation, sous conditions d'acceptation de cette opération par la Commission européenne.

II – Présentation des synopsis des cours actualisés dans le cadre de l'activité R2

Egypte :

M. NAWAR présente un résumé des activités effectuées par son équipe dans le cadre du projet FORMDER depuis le séminaire de lancement : participation aux réunions du bureau Tempus Egypte, fabrication de plaquette d'information (anglais & arabe) et de poster sur le projet. Une copie des présentations est distribuée à chaque partenaire ainsi qu'un exemplaire en anglais et en arabe de la plaquette établie par l'équipe de la Faculté d'Agriculture du Caire (cf. annexe)

M. EL SHAFIE présente le synopsis actualisé du cours « Leadership in rural développement » et la méthodologie mise en œuvre pour l'élaboration du matériel pédagogique :

- Objectifs principaux du cours,
- compétences intellectuelles et professionnelles visées,
- méthode d'enseignement et d'évaluation et bibliographie.

Suite à une demande de précision de M. Campagne, il présente le futur contenu du Master « Planning and evaluation of rural development project » : 22 cours dont 8 nouveaux cours. 30 crédits sont nécessaires pour l'obtention du diplôme ; le cours « Leadership in... » représente 3 crédits (1 crédit = 15h de cours).

Suite à une demande de précision sur les concepts théoriques utilisés pour l'analyse du Leadership, une discussion a été engagée sur la définition du terme leadership, M NAWAR a précisé qu'il s'agissait en fait d'un concept et qu'il n'existe pas de définition unique, celle ci dépend du type d'approche utilisée.

L'ensemble des membres du consortium approuve la structure et le contenu du cours « Leadership in rural development », il est convenu que le document écrit comprendra 150 pages plus la bibliographie.

Mme EL BENDARY a ensuite présenté le synopsis et la méthodologie du cours « Socials Analysis » ce cours s'intègre également dans le Master « Planning and évaluation... » et représente une opportunité supplémentaire pour l'échange de matériaux pédagogiques, son intégration dans le cadre du projet fera l'objet d'une demande auprès de la commission européenne.

Maroc :

M. ZAGDOUNI a présenté les travaux effectués par l'équipe marocaine, il a rappelé que l'IAV Hassan II est un institut technique qui a pour vocation de former avant tout des ingénieurs et que le projet FORMDER s'inscrit dans le cadre d'une réflexion sur les métiers et les problématiques d'insertion professionnelle. Celles ci doivent être une préoccupation permanentes dans la conception des matériaux pédagogiques.

Il a ensuite présenté le synopsis du cours « Analyse diagnostic d'une zone rurale » en insistant plus sur les points à intégrer que sur le détail de l'approche agro économique. Il a précisé qu'il s'agissait d'une première ébauche du cours présentant l'état de ses réflexions et non d'un document complet.

Concernant les modalités d'organisation pédagogique, le cours est composé de :

- 24 h de travail en salle
- 24 h de travail sur documents
- une semaine de terrain

Mme ABDELHAKIM et M.CAMPAGNE ont proposé d'ajouter quelques éléments au contenu de ce cours

- Analyse et méthode de délimitation d'une zone rurale
- Une introduction sur les termes utilisés (audit, diagnostic, évaluation... etc.)
- Présentation des différents types de diagnostic
- Ajouter des approches plus universitaires comme l'approche systémique par exemple.

France :

Mme ABDELHAKIM a situé le cours dans le contexte du Master « Développement Rural et Projet » et son articulation avec les modules d'analyse diagnostic et d'évaluation économique. M CAMPAGNE a présenté le cours dans sa version actuelle et rappelé l'objectif principal du cours : donner aux étudiants des outils théoriques afin de les appliquer ensuite dans l'analyse diagnostic d'une zone rurale. Il a décrit les outils pédagogiques employés (question/réponses et études de cas).

Mme ABDELHAKIM a présenté le synopsis du cours « Economie du développement rural » en insistant sur les difficultés de structure du cours : rapport sur l'évolution des théories du développement (historique) puis leurs répercussions sur les théories du développement rural et les différentes approches qui en sont faites.

Mme EL BENDARY a demandé des précisions sur l'évolution des théories, s'agit-il d'une évolution sociologique ou économique, l'aspect sociologique étant déjà traité dans un cours de la Faculté d'Agriculture du Caire.

Mme ABDELHAKIM a précisé qu'il s'agissait uniquement d'une approche économique.

M. BENATYA a souhaité que la partie historique soit plus limitée, en parallèle M BESSAOUD a suggéré de modifier l'ordre d'exposé du cours en insistant d'abord sur la construction de l'objet de la discipline « économie rurale » puis l'évolution des concepts.

Cette intervention a fait l'objet d'une discussion sur l'objet de l'économie rurale et la difficulté d'établir une définition précise du « rural ». M CAMPAGNE a insisté sur le fait que la spécificité de l'économie du développement rurale est son interdisciplinarité.

M. ZAGDOUNI a souhaité recentrer le débat sur le thème : former pour quels métiers ? il insiste sur la nécessaire complémentarité des cours entre les cursus des membres du consortium afin d'éviter les double emplois, idée d'un programme de formation Tempus.

L'économie du développement rurale doit être alors un cours théorique introductif aux autres modules FORMDER.

Mme ABDELHAKIM relève la confusion entre les programmes de l'IAMM et l'objectif du projet, elle rappelle que la finalité du cours est la maîtrise des concepts du développement rural afin de donner aux étudiants des éléments d'analyse critique vis à vis des outils qu'il sera amené à mettre en œuvre dans son parcours professionnel.

Elle précise que la partie historique sera certainement beaucoup plus courte dans le document pédagogique final, la présentation faite ne restituant que l'état des travaux d'actualisation.

Grèce :

M. BERIATOS fait un point rapide sur les différents concepts :

- aménagement urbain/ town-city planing
- aménagement rural/ rural-urbain planing
- aménagement régional/ local-regional planing
- planification spatiale
- occupation du sol (ce qui existe)
- utilisation du sol (ce qu'on prévoit)
- schéma directeur de l'espace communautaire (SDEC)
- et le nouveau terme utilisé à l'U.E. : développement spatial ou spatial development :
European spatial development perspectives : ESDP
- le développement spatial est à la fois économique, social... etc.

M. BERIATOS présente le synopsis du cours « Aménagement de l'espace rural » qui correspond à 36h de cours. C'est un cours d'introduction à la formation « Dynamique des territoires ». Son objectif est de présenter les différents concepts et comprendre pourquoi et comment faire un projet d'aménagement.

M GOUSSIOS et BERIATOS font état des débats théoriques sur la définition de l'espace rural et les difficultés de concevoir son aménagement en fonction de l'approche de l'espace adoptée : territoire rural par opposition à l'urbain, territoire ayant sa propre logique, problèmes de la localisation des nouvelles activités liées à un développement.

Il est précisé que l'approche spatiale est plus horizontale que sectorielle.

M. BERIATOS fait état des nouvelles thématiques liées à l'espace rural :

- La protection de la nature (espaces protégés, parcs régionaux..)
- la gestion de l'eau
- gestion du paysage

Mme ABDELHAKIM souhaite des éclaircissement sur le point du cours portant sur les nouvelles relations ville/campagne.

MM. GOUSSIOS et BERIATOS décrivent l'existence de partenariat avec de nouvelles entités socio-économiques (ex : ONG basée en ville) qui vont influencer les relations ville/ campagne et peuvent avoir des répercussions sur l'habitat rural.

On présente deux points :

- l'espace rural peut fonctionner sans passer par la ville (polycentrisme qui succède à la décentralisation)
- plus influence des nouvelles technologies (télétravail).

Un débat sur la différence entre polycentrisme et décentralisation est engagé.

M. ZAGDOUNI a demandé des précisions sur les méthodes pédagogiques, M GOUSSIOS a insisté sur l'importance accordé aux travaux dirigés dans ce cours.

Mme ADELHAKIM suggère quelques remarques sur le contenu du cours :

- le thème « économie du patrimoine » pourrait faire l'objet d'un nouveau cours
- elle souhaite que l'accent soit mit sur la spécificité de l'aménagement rural
- dans le cadre de la relation ville/ campagne, elle suggère que le cours insiste sur le contenu de cette relation (composantes, éléments d'analyse de cette relation)

M ZAGDOUNI suggère un séquençage des cours afin que chaque partenaire puisse les utiliser plus facilement.

Mme ADELHAKIM précise qu'il ne faut pas confondre le contenu du cours et l'utilisation pédagogique du document par chaque partenaire : nécessité d'une souplesse dans le séquençage des cours afin que chacun puisse l'adapter à son contexte.

III – Résultat de l'audit technique , contenu du site web , banque de données sur le développement rural (R3 et R5)

3-1 Résultat de l'audit technique :

M.ARRAGON (responsable du service audio-visuel) a présenté les avantages et les inconvénients liés à l'utilisation d'une classe virtuelle.

Il a rappelé l'importance d'avoir un objectif pédagogique précis pour choisir l'outil technique d'enseignement à distance.

Il a présenté les avantages et les inconvénients de l'outil « classe virtuelle » et du logiciel « same time » choisi dans l'appel d'offre.

- gratuité d'accès pour l'étudiant et métaphore d'une réunion virtuelle
- possibilité d'affichage de documents ou de présentation power point
- possibilité de dialoguer en direct (chat)

Les inconvénients : au-delà de 20 élèves sur l'ensemble du réseau, le dialogue devient difficile à gérer ce qui limite les possibilités d'inter activité

M.ARRAGON a ensuite fait part des résultats des tests techniques effectués avec les partenaires et souligné que de manière générale il y avait eu peu de réactivité de la part des techniciens des autres institutions :

- avec la Grèce : la connexion a pu être établie, après plusieurs tentatives image et son passent sans problèmes

- avec le Maroc : l'administratrice du réseau de l'IAV n'a pas pu accéder à la dernière fenêtre interactive, de nombreux problèmes techniques se sont ensuite succédés tant au Maroc que sur le réseau de l'IAM.
Le problème majeur vient de la configuration du réseau IAV, et du débit lors de la communication par internet. Le système « same time » ne demande pas une grande capacité de débit mais nécessite une stabilité minimum pour qu'image et son ne soient pas interrompus.

M BENATYA a évoqué 2 solutions possibles :

- Soit faire acquérir à l'IAV un logiciel pour maintenir un débit stable sur l'ensemble de l'institution, ce qui permettrait de réserver des créneaux spécifiques lors des visioconférences. Cette solution est selon lui préférable car elle permet que surveillance et maintenance soit assuré par l'administratrice réseau.
- Soit acquérir au sein du laboratoire informatique Tempus et donc sur le budget du projet, une connexion ADSL permettant d'avoir le débit minimum et un accès direct à internet mais représentant une charge de travail supplémentaire pour lui.

Dans les 2 cas M.BENATYA précise que le problème de stabilité du débit reste entier du fait de la faiblesse du réseau national.

- Avec l'Egypte : la connexion a pu être établie mais sans l'image, le problème de la capacité du débit se pose ici aussi mais la solution adoptée sera celle d'une connexion ADSL spécifique.

M.ARRAGON insiste sur la nécessité de s'interroger sur l'utilité d'un enseignement à distance et sur la prise en compte du coût d'une visioconférence interactive. Au-delà de 2 acteurs, une location de matériel est nécessaire.

Il propose une solution alternative, avec une institution émettrice et les 3 autres en réception simple, avec de petits groupes d'étudiants, ce dispositif permet une interaction relative et se déroule de la façon suivante

1/ une conférence introductive diffusé aux trois autres établissements

2/ un travail de groupe avec les étudiants et enseignants présents dans chaque institution pour rédiger collectivement des questions. Les étudiants se connectent alors sur la classe virtuelle pour obtenir une réponse de l'enseignant.

3/ une deuxième conférence avec reprise par l'enseignant des points mal compris, en parallèle un support pédagogique sur CD ROM est mis à disposition des étudiants.

Cette formule est adoptée par l'ensemble des membres du consortium.

Mme ABDELHAKIM rappelle que l'objectif final du projet est la mise en commun des 4 formations. Il s'agit d'initier un travail à distance et les visioconférences permettront de matérialiser une dynamique entre les 4 établissements, elles seront enregistrées sur le site web.

3-2 Contenu du site web : (un document de propositions a été distribué à tous les partenaires avec objectifs, moyens financiers et attentes vis à vis de cette activité, cf. annexe)

Mme ABDELHAKIM rappelle les objectifs de la construction du site web.

M.BENATYA insiste sur la nécessité de bien différencier

- Le site web qui est destiné à l'information et à la dissémination, ce qui selon lui suppose la présence d'un animateur.
- La plate forme de formation qui nécessite un mot de passe.

M.NAWAR indique qu'au sein de son institution il a déjà fait l'expérience d'un site web simplement mis à jour tout les 2 mois, avec un espace réservé où se déroule le forum de discussion. Selon lui cette solution est tout à fait envisageable pour le site Tempus qui ne nécessite pas une structure compliquée.

Mme ABDELHAKIM souligne que le projet manque de moyen en personnel et qu'il est impossible d'engager un modérateur.

M.BERATOS suggère d'utiliser les étudiants pour gérer le site, M. GOUSSIOS souligne que l'évolution technique rendra vite obsolète tout système mis en place, il est donc possible de jeter les bases d'une coopération via le site web simple.

M.BENATYA souligne l'impossibilité de mettre en ligne des ressources pédagogiques sur un site web et la nécessité de prévoir dans le site l'architecture des pages mises en ligne ce qui implique un abstract de présentation.

Mme ABDELHAKIM précise que l'objectif premier du site est de faire connaître le projet. Après discussion, l'architecture générale suivante est adoptée pour le contenu du site avec une mise à jour tous les 2 mois :

- Titre du Projet et durée
- Description des membres du Consortium avec lien vers chacun des sites des partenaires
- Information sur les coordinateurs du projet dans chaque pays avec lien direct
- Descriptif du contenu du projet
- Descriptif des activités et programmation

M ZAGDOUNI propose de partir de la plaquette d'information établie par l'IAM Montpellier et que chaque participant rajoute quelques lignes sur sa formation pour la mis en ligne

Il est convenu que le fichier de la plaquette sera envoyé à chaque participant.

M.EL SHAFIE souhaite avoir des précisions sur la/les langues qui seront employées sur le site. Il est convenu que le site soit établi au moins en français et en anglais.

3-3 banque de données sur le développement rural :

Après discussion, il est convenu qu'il s'agira plus d'une banque de ressources et d'information sur le développement rural qui sera disponible sur le site web sous forme d'annuaire.

L'architecture suivante a été adoptée :

◆1/ Institutions du développement rural (par pays)

1-1 Publiques : au niveau national, régional et local

1-2 Privées : idem

1-3 ONG et principales associations

1-4 Organisations professionnelles : chambre d'Agriculture, syndicats, coopératives

Pour chaque institutions citées, seront précisées :

- Le nom et les coordonnées disponibles (e-mail, adresse/fax..)
- Le domaine d'activité

◆ 2/ les personnes ressources sur le développement rural par pays

2-1 nom et prénom

2-2 profession

2-3 domaine de compétence

2-4 coordonnées (mail, fax, adresse...)

◆ 3/ principaux projets de Développement rural par pays

Après discussion une grille de critère de choix des projets a été mis en place :

- Sélection du projet en fonction de son importance pour le développement rural dans le pays partenaire
- Des projets en cours susceptibles d'offrir aux étudiants des possibilités de stage

Il est convenu que le site puisse offrir une possibilité de recherche par thème.

M.GOUSSIOS met l'accent sur le fait qu'il n'est pas prévu de budget pour les frais des techniciens qui assurent la mise en œuvre du site et le fonctionnement dans chacun des pays partenaires.

Mme ABDELHAKIM propose de réserver une somme à cette effet dans le budget conception du site.

MM. NAWAR & GOUSSIOS proposent de prendre en charge la construction du site, pour des raisons de commodité vis à vis de la construction du site dans sa version française, c'est l'université de Thessalie qui a été choisie pour construire le site.

Mme ABDELHAKIM demande à M.GOUSSIOS d'établir un devis pour l'ensemble de la construction du site en y intégrant le coût des techniciens.

Le site web doit être fonctionnel au plus tard au mois de novembre 2005.

Il est convenu de soumettre une première version du cahier des charges intégrant le futur forum de discussion, aux partenaires pour approbation.

M.NAWAR rappelle la nécessité de prévoir une future version du site en arabe et M BENATYA met l'accent sur les aspects de sécurité du site qu'il faudra également intégré dans le devis.

Une démonstration de l'utilisation du logiciel Same Time a été effectuée devant l'ensemble des participants. Malheureusement suite à un problème technique, la connexion avec Volos n'a pas pu être établie.

IV – Présentation de l'évolution du développement rural dans les pays du consortium

4-1 Evolution du développement rural en Egypte

M.NAWAR a présenté un état des lieux de la situation actuelle en Egypte et des principales caractéristiques du milieu rural, son évolution entre les anciennes zones rurales et les nouvelles zones créées dans les nouvelles terres de mise en valeur.

Indicateurs : dans les ancienne terres → taille moyenne de l'exploitation : 0.5 hectares

Dans les nouvelles terres → taille moyenne de l'exploitation : 2 à 3 ha

5 % de la population en zone rurale ne travaillent pas ans l'agriculture , et 30 % de la population active est rurale.

Il a souligné les points suivants :

- La délimitation entre zone urbaine et rurale est une décision administrative qui dépend de l'influence du représentant politique local.
- Les politiques de développement rural sont des politiques sectorielles
- La centralisation forte empêche la mise en place des projets intégrés.

Il a également évoqué la mise en place de programmes spécifiques de développement avec le PNUD (programme « Racines ») basés sur la participation de la population locale immigrée hors des zones rurales.

Il souligne le manque de soutien institutionnel pour le développement rural et de la prise de conscience de la population de s'organiser pour capter des financements mais de son incapacité à s'organiser.

Par ailleurs, il a cité les thèmes suivants, comme nouveaux thèmes pour le développement rural :

- la décentralisation
- le rôle des ONG et des associations dans le développement
- financement des micro-projets
- soutien institutionnel pour l'organisation de la société civile.

M. VAN DEPOELE a établi un tableau comparatif entre l'évolution du développement rural en Egypte et sur l'ensemble des pays de l'Europe des 25.

4-2 Présentation de l'évolution du développement rural au Maroc

M. ZAGDOUNI après avoir fait un rappel historique de grands moments du développement rural et de ses caractéristiques dans son pays a présenté les résultats d'une étude effectuée pour le compte de la banque mondiale pour évaluer la stratégie de développement 2020 mis en place au Maroc.

Il a fait remarquer la mise en place de nouvelles institutions comme le « Conseil interministériel permanent du Développement rural » et de nouvelles opportunités de financement des projets avec les pouvoirs publics.

Il souligne que dans la pratique l'approche participative s'est beaucoup développée et on observe la création d'un grand nombre d'association.

Cependant les communes rurales restent toujours défavorisées et la décentralisation n'est toujours pas effective, il s'agit plus d'une déconcentration dont les agents sont toujours sous la coupe du pouvoir central.

Il souligne également les dysfonctionnements existants dans la nature des projets de développement : très peu ont un caractère productif, il s'agit pour la plupart de projet à finalité sociale et non de mises en place d'activités créatrices de richesses.

Il insiste sur l'absence de capitalisation des expériences dans les projets de développement rural et souligne l'importance d'une formation des élus.

4-3 Présentation de l'évolution du développement rural en Europe du Nord

4-3-1 Présentation de l'évolution du développement rural en Grèce :

M. GOUSSIOS présente l'évolution des politiques de développement rural en Grèce.

- 1955-1975 : c'est une période de mises en place des politiques régionales
 - développement des villes périphériques pour contrebalancer le développement de la capitale
 - volonté d'intégrer le développement rural dans la politique régionale
 - effort inégal pour réconcilier le poids des villes et les faiblesses du rural.
 - Industrialisation et développement urbain.
 - 1960-1975 : exode rural et concentration de la population dans les capitales départementales
- en 1973 : c'est la crise économique et le développement du chômage.
- L'entrée de la Grèce dans l'U.E.

4-3-2 Présentation de l'évolution du développement rural en France :

Mme Bergé et M. Bassède , agents de développement au Conseil général du département de l'Hérault en France , présente leurs points de vue en ce qui concerne les politiques de développement rural dans la région. L'évolution est la suivante : de la commune à l'intercommunalité (de la commune , aux communautés des communes, aux pays) afin de créer des niveaux d'action et de mobilisation des moyens pertinents.

Comme la région se caractérise par une armature des petites villes avec un littoral très peuplé, il a été indispensable d'empêcher le déséquilibre en s'appuyant sur les petites villes. Il s'agit maintenant d'une politique de mise en place de « contrats » avec les petites villes pour l'aide aux projets. En échange, les villes s'engagent à maintenir les services pour le monde rural. Pour mettre en place ces « contrats » il faut élaborer « un projet de territoire ».

M. VAN DE POELE, expert international, présente un historique puis la politique de développement rural de l'U.E. pour 2007/2013. Les axes de cette politique sont les suivants :

- améliorer la compétitivité avec 10% du total du budget. Les éléments de cette compétitivité sont :
 - les ressources humaines et la formation (jeunes agriculteurs de moins de 40 ans, préretraite à partir de 55 ans, et gestion et conseil pour l'exploitation)
 - le capital physique (modernisation de l'exploitation, marketing, qualité des produits)

- les mesures agrienvironnementales avec 25% du budget total.
- La diversification économique et la qualité de vie avec 10% du budget total :
 - o Les infrastructures
 - o Rénovation des villages et conservation du patrimoine
 - o Capacity building pour le développement local
 - o Diversification non agricole (micro-entreprise, activités touristiques, ressources culturelles)

En parallèle de cette politique, plusieurs initiatives communautaires prendront fin , exemple : Equal, inter-rég.... Etc.

M BRYDEN a fait part de ses propres réflexions sur les nouveaux thèmes pour le développement rural étant donné l'évolution du contexte dans les pays européens.

Tout d'abord, il signale un changement conceptuel :

- 1- l'évolution du rural vers le territorial, et l'émergence des thèmes de la multifonctionnalité, de la pluriactivité, de la gouvernance, de la compétitivité territoriale ou des « clusters », des nouvelles demandes et des nouvelles offres.
- 2- Le changement du paradigme de la croissance vers le développement durable (growth/sustainability), et l'émergence des thèmes de la qualité de vie, de l'évaluation des éléments non tangibles (un output non quantifiable et non mesurable : comment l'évaluer ?), de l'économie sociale et rôle des acteurs, de l'articulation entre efficience et droits civiques.

D'autres thèmes, en lien avec ces deux changements, sont à signaler :

- l'aménagement du territoire dans le contexte de la gouvernance : est-il possible de les concilier ? (l'aménagement renvoie à une politique du haut vers le bas alors que dans le contexte de la gouvernance , c'est une logique de négociation)
- la valorisation des « connaissances non officielles »
- les théories et méthodes d'évaluation (projets, politiques...)
- le problème de privatisation de l'eau
- la gestion des conflits : méthodes et procédures
- les services dans le monde rural
- la question du « multiculturel » dans le monde rural(démographie en baisse et besoins d'émigrés)
- l'administration publique ou la question du « public management »

Suite à ces synthèses et les débats qui ont suivi, il a été demandé à chaque équipe de proposer des nouveaux thèmes de cours qui lui semble prioritaires.

Choix des nouvelles thématiques pour les cours intensifs

Critères de choix :

Mme ABDELHAKIM a proposé les éléments suivants

- l'intérêt pour l'équipe pédagogique de l'institution
- l'intérêt pour les partenaires
- la faisabilité au niveau de l'accumulation du capital scientifique et de la compétence des équipes

M.NAWAR insiste sur le fait que ces thèmes doivent être inexistant~~s~~ dans les 4 instituts et souligne la nécessité d'intégrer progressivement ces cours. L'intérêt du projet étant de disposer

de 4 nouveaux cours répondant à des besoins réels et qui répondent aux besoins du marché du travail.

Chaque équipe a proposé plusieurs thèmes, le thème en gras italique est celui qui a été choisi

Egypte

- Administration du développement rural
- ***Evaluation sociale des éléments non tangibles*** dans le cadre des projets de développement rural
- Décentralisation et gouvernance
- Globalisation et développement rural

France

- ***Economie sociale***
- Gestion des conflits
- Economie du patrimoine

Maroc

- ***Méthode de gestion et d'analyses du risque***
- Accès au marché local

Grèce

- ***Représentation de l'espace : outils et méthodes pour la représentation des acteurs***

M.ZAGDOUNI demande que soit précisé dans le compte rendu du séminaire qu'il ne s'agit que de titres indicatifs susceptibles d'être modifiés.

V – Présentation des outils pour l'activité de suivi/évaluation

M.HATZANTONIS, responsable de l'activité évaluation du projet a présenté les fiches de suivi-évaluation à l'ensemble des partenaires du projet.

Objectif : auto évaluation par chaque équipe du déroulement de chacune des activités du projet
Permettre une évaluation finale du déroulement du projet demandé par la commission européenne mais surtout la diffusion de l'information sur le déroulement du projet à l'ensemble des partenaires.

Moyens : pour chaque activité, une fiche de suivi est établie qui contient

- des indicateurs physiques (mesurables)
- des indicateurs quantitatifs
- des indicateurs financiers

M.HATZANTONIS souhaite que soit instauré des contacts très réguliers avec chacun des responsable tout au long de la durée du projet, afin d'assurer la transparence et la circulation de l'information.

Méthodologie proposée pour le suivi- évaluation :

- 1/ remplissage des questionnaires sur une période de 6 mois dès le début de l'activité
- 2/ dialogue entre les participants sur la pertinence des indicateurs choisis
- 3/ mise en place de nouveaux indicateurs

L'activité de suivi doit repérer les retards et décalage éventuels entre les partenaires, ainsi que les difficultés rencontrées par chaque équipe, la nature de ces difficultés et les moyens possibles de résoudre les problèmes. M.HATZANTONIS précise que l'objectif est qualitatif, qu'il s'agit d'une approche « humaine ».

M.ZAGDOUNI souligne qu'il souhaiterait être informé de l'état d'avancement du projet chez les autres partenaires, et qu'il n'a à ce jour eu des informations que par le biais du coordinateur. Il demande s'il s'agit d'une information interne par rapport à l'ensemble des partenaires ou si cette information est plus destinée au bailleur de fonds avec des échéances plus « administratives ».

Il émet quelques réserves sur la pertinence des indicateurs proposés.

Mme ABDELHAKIM précise qu'il s'agit d'une activité demandée par le projet TEMPUS. Il s'agit, pour cette activité d'évaluer, non pas le contenu du projet, mais le fonctionnement lui-même ce qui nécessite un suivi.

Il est convenu que les premiers questionnaires seront renvoyés dès le mois de septembre.

VI - Planification des tâches :

Activité R2 : début janvier 2005 → fin juillet 2006 version définitive des cours puis édition et traduction

Indicateurs quantitatifs : cours de 30h et document de 100 à 120 pages

Activité R3 :

- **R3A32 juillet 2005 → fin novembre 2005 : construction du site web**
- **R3A33 septembre 2005 → octobre 2006 : conférences partagées et interactives**
 - 1^{ère} conférence octobre 2005 : émetteur IAMM
 - 2^{ème} conférence décembre 2005 : émetteur Grèce

Les autres conférences se dérouleront avec les 2 autres partenaires au cours de l'année 2006, cette programmation permet de laisser un délai pour l'amélioration de l'installation technique et la traduction.

Activité R4 :

- **R4 début juillet 2005 → fin février 2007**
- **R4A41 novembre 2005** Rédaction de 2 pages par thème choisi avec un contenu plus précis du cours, exquise de synopsis.

M.NAWAR précise qu'il faudra indiquer les pré requis nécessaires aux étudiants afin de faciliter l'adaptation du cours dans les autres institutions.

Indicateurs quantitatifs : cours de 30h et document de 100 pages

Activité R5 :

- **R5A51 début septembre 2007 → fin avril 2007**

Les partenaires se donnent un délai de réflexion pour régler les problèmes de programmation et de mobilité entre institut.

Ils définiront au cours de l'année scolaire 2005-2006 les modalités, les critères de choix des étudiants et les procédures à mettre en œuvre pour l'échange d'étudiants.

➤ **R5A52 : Constitution d'une banque de ressources sur le développement rural**

Il est convenu que l'activité de collecte de données puisse commencer dès septembre, afin d'alimenter le site web.

Activité R6 : début janvier 2005 → fin juillet 2007

Il est convenu que les premiers questionnaires seront renvoyés à l'équipe de suivi dès le mois de septembre